



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Recherche



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24/474



Déclaration du Directeur du Département Afrique du FMI, Abebe Aemro Selassie, à l'issue du Sommet de la CEMAC

le 16 décembre 2024



- Les pays et les institutions de la Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont réalisé des progrès dans leur programme de réformes au cours des dernières années. Cependant, des défis persistent, notamment un endettement élevé, des déséquilibres budgétaires et extérieurs croissants, ainsi que des problèmes de diversification économique et de gouvernance.
- Les services du FMI saluent l'engagement des hauts dirigeants de la CEMAC en faveur des réformes et recommandent de prendre des mesures supplémentaires pour reconstituer les marges de manœuvre, améliorer la soutenabilité et la transparence des finances publiques, accroître les recettes non pétrolières et remédier aux vulnérabilités liées à la dette. Le FMI est prêt à soutenir la région pour une croissance durable et inclusive.
- Le sommet des chefs d'État qui a eu lieu aujourd'hui a ouvert la voie à une accélération du programme de réformes et à la prévention d'une accumulation de déséquilibres budgétaires et extérieurs. Le FMI et les autorités nationales et régionales vont œuvrer ensemble pour parvenir à la conclusion des discussions sur les assurances régionales et préserver la stabilité macroéconomique régionale.

Washington: À l'issue de la réunion du Sommet des chefs d'État de la CEMAC, M. Abebe Aemro Selassie, directeur du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), a fait la déclaration suivante :

« Les pays et les institutions régionales de la CEMAC ont accompli des progrès considérables dans leur programme de réformes depuis le sommet de 2021, qui a réuni les chefs d'État, les institutions régionales de la CEMAC et le FMI. Le Sommet des chefs d'État d'aujourd'hui a été l'occasion d'évaluer la situation macroéconomique de la CEMAC, de faire un point sur l'avancement des réformes et de préparer le terrain pour des politiques économiques coordonnées entre les États membres afin de favoriser une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois.

« Les services du FMI se félicitent du renouvellement de l'engagement de la région en faveur des principes de viabilité budgétaire et extérieure. Ces principes englobent des mesures visant à reconstituer les marges de manœuvre, à améliorer l'efficacité des dépenses publiques, à accroître la mobilisation des recettes non pétrolières, à apurer les arriérés intérieurs afin de soutenir le secteur privé et de préserver la stabilité du système financier, et à remédier aux vulnérabilités liées à la dette. Des mesures audacieuses sont nécessaires, notamment pour améliorer la transparence des finances publiques et du secteur pétrolier et gazier. Le régime de taux de change fixe continue d'être bénéfique à la région en ancrant efficacement les anticipations d'inflation et en réduisant les incertitudes liées au commerce international et aux investissements. Le FMI note avec satisfaction le renouvellement de l'engagement visant à renforcer la soutenabilité extérieure de la région.

« Des défis subsistent et sont exacerbés par des vulnérabilités préexistantes telles que des niveaux élevés d'endettement public, un manque de diversification, des faiblesses institutionnelles et de gouvernance, et des améliorations modestes en matière de pauvreté et de niveau de vie. Le rythme inégal actuel de mise en œuvre du programme de réformes limite le potentiel de croissance de la région et appelle à redoubler d'efforts pour accroître durablement et de manière significative le potentiel de la CEMAC afin d'offrir de meilleures perspectives à sa population jeune et dynamique.

« Le FMI est déterminé à jouer son rôle et se tient prêt à apporter son soutien. Ce sommet des chefs d'État a jeté les bases pour avancer sur les discussions cruciales sur les assurances régionales et sur la préservation de la stabilité macroéconomique régionale. Les services du FMI, les autorités nationales et les autorités régionales poursuivent leurs échanges en vue de parvenir à une compréhension commune des efforts nécessaires à une amélioration de la trajectoire d'ajustement budgétaire durable de la CEMAC, à la préservation des marges de manœuvres extérieurs et au renforcement la soutenabilité de la dette.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: TATIANA MOSSOT

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100 | **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG